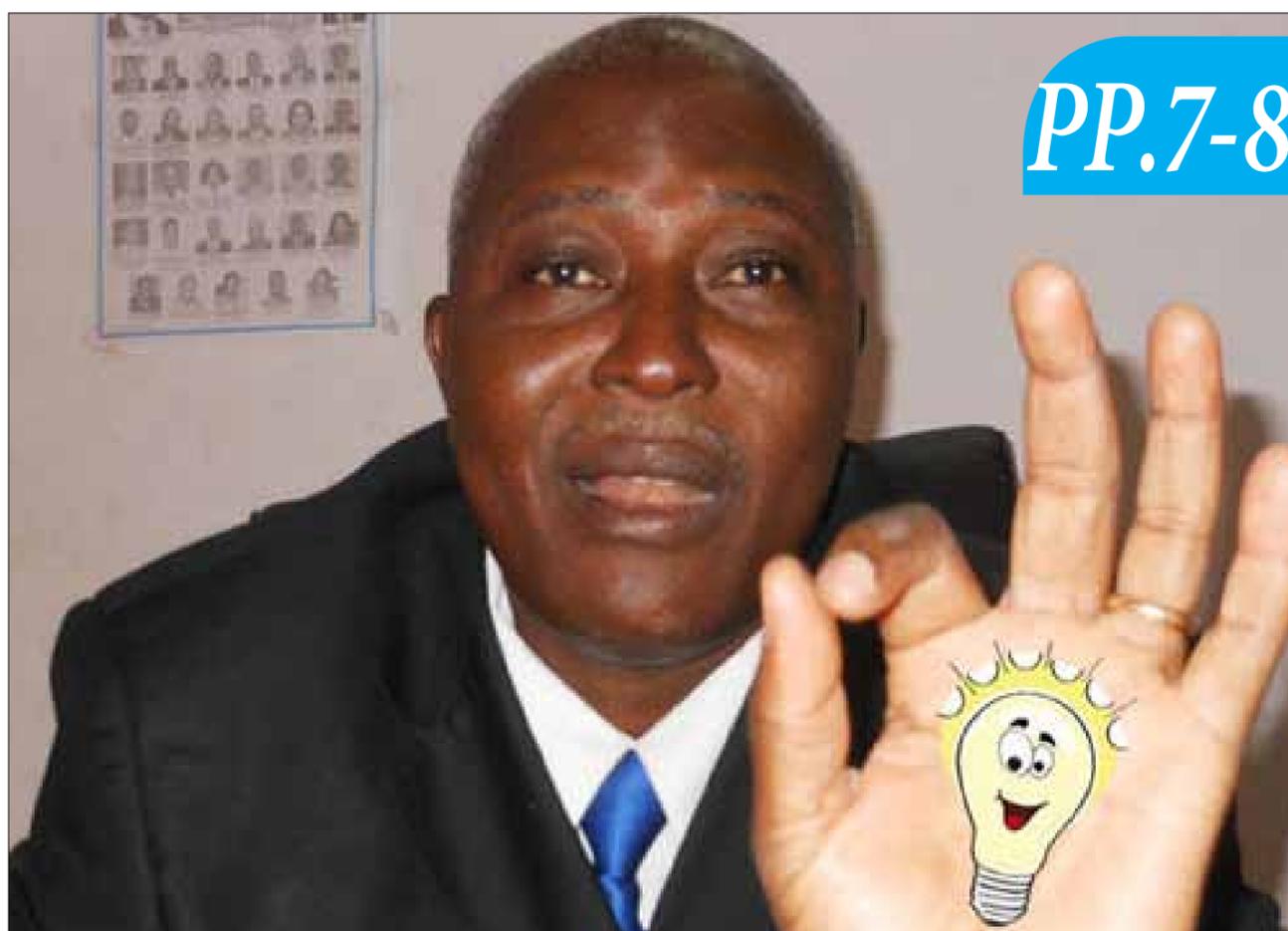


DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CEET



Polémique et grandes manœuvres autour du renouvellement du mandat de GNANDE DJETELI

POLITIQUE

P.2

**Affaire des incendies :
Le CST adopte une stratégie politique et fait le choix de la rue**

GRANDE ENQUÊTE

PP.5-8

**Une nuit dans les couloirs du CHU S.O :
Conditions d'hygiènes déplorables,
bloc opératoire vétuste... la vie des patients menacée**

Eco/SOCIAL

P.10

**Remise de Kits d'outillage à 700 jeunes artisans à Blitta:
Faure GNASSINGBE promet des bourses de perfectionnement aux artisans**

flooz
Payer vos factures devient si simple !

www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe etisalat

Editorial

Infos N°0100 | du 04 au 18 Déc 2013

☞ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

SAUVER LA CENTRAFRIQUE !

Depuis la chute du régime de François BOZIZE le 24 mars 2013, renversé par la rébellion de la SELEKA, la Centrafrique est un bateau ivre en pleine dérive, n'en finissant pas de s'enfoncer dans une crise humanitaire et sécuritaire, aux relents ethnico-religieux.

L'évocation d'un possible génocide n'est plus tabou, y compris par des responsables américains et français. Aujourd'hui, toute la communauté internationale est consciente de l'urgence et du fait que la passivité entraînera irréversiblement le pays vers le chaos, où le décompte macabre sera insoutenable. Et pour l'une des rares fois dans cette situation, les actes semblent être joints plus promptement que d'habitude, à la parole ainsi qu'aux constats. En attendant le vote plus que probable d'une résolution au Conseil de Sécurité le 5 décembre prochain sur l'envoi de troupes afin de sécuriser et de pacifier le pays, des centaines de militaires français ont déjà pris position. Ils viennent renforcer le dispositif déjà en place et permettre le rétablissement de l'ordre et le maintien de la paix, aux côtés des forces africaines de la MISCA (Mission Internationale de Soutien en Centrafrique.) A l'issue du Sommet franco-africain sur la Sécurité et la Paix en Afrique qui se tiendra à Paris les 6 et 7 décembre, le président français François HOLLANDE devrait réunir les chefs d'Etat de la zone afin de trouver des solutions pérennes à cette crise multiforme.

Cet engagement de la France est à saluer et vient après celui au Mali ; permettant à ce pays de retrouver une bonne partie de son intégrité territoriale et surtout, de repousser, peut être provisoirement, en tout cas pour un temps, la menace terroriste qui pèse sur toute la sous-région, comme l'a relevé le Président togolais Faure GNASSINGBE lors de son dernier séjour en France. Certes, en ce 21^è siècle, celui de l'affirmation davantage d'indépendance et d'autonomie vis-à-vis des anciennes métropoles, mais également de la promotion du multilatéralisme, il est difficile pour beaucoup d'accepter l'idée d'une France venant au secours des Africains ; d'une France encore gendarme sur le continent. Mais cette image d'Epinal doit être dépassée et ce pour plusieurs raisons.

D'abord, on est loin tout de même des opérations du type « Baracuda » ou encore l'envoi des parachutistes sur Kolwezi. Même les interventions contestées en Côte d'Ivoire ou en Libye ne s'inscrivent pas dans la même démarche. Ici, mis à part quelques « panafricains radicaux ou par principe » qui font de ce noble combat presque une cause fétichiste, tout le monde aura compris que l'aide de la France était d'une absolue nécessité, et pour tout dire vitale. Elle est par ailleurs véritablement sollicitée. Et là est la deuxième raison : en absence d'une politique étrangère panafricaine ou d'une force continentale susceptible d'intervenir in situ, faute de volonté politique mais aussi de moyens, le recours à l'Hexagone s'impose. Au risque sinon de faire face à une catastrophe ; pire que celle que nous avons connue ces dernières décennies.

Parce que la Centrafrique aujourd'hui, selon les Nations Unies, est un pays qui vit au rythme d'affrontements entre deux communautés, 80% de chrétiens et une minorité de musulmans ; entre groupes d'auto-défense et ex-rebelles de la SELEKA, en sus d'une forte poussée du banditisme à Bangui la capitale. Plus de 6.000 enfants enrôlés dans les milices combattants. C'est donc de cela qu'il s'agit : sauver la Centrafrique du chaos. Sauver ce pays, l'un des plus pauvres au monde malgré d'importantes réserves minières d'or, d'uranium et de diamant. Pour le reste, on aura tout le loisir après d'écouter la « bien-pensance » dans son salon feutré, nous rappeler les dégâts de l'ingérence.

Affaire des incendies :

Le CST adopte une stratégie politique et fait le choix de la rue

Après la marche des femmes vêtues de noir des 28 et 29 novembre dernier qui aura très faiblement mobilisé (quelques centaines de manifestants), le Collectif Sauvons le Togo (CST) appelle de nouveau la population à une manifestation pacifique le vendredi 6 décembre prochain pour « exiger la libération des militants du CST détenus dans l'affaire des incendies des marchés et la poursuite des personnes citées dans son rapport ». Validant ainsi une démarche qu'on entrevoit depuis que le Procureur de la République a annoncé la clôture prochaine du dossier et le renvoi des prévenus devant les assises : la politisation de l'affaire soutenue par la rue.

Selon les responsables du CST, cette énième marche qui démarrera devant la Cathédrale de Lomé, à un jet de pierre du bâtiment incendié, couplée d'une grève de 6 heures des femmes vendeuses de tous les marchés de la capitale, sera la première d'une longue série destinée à demander aussi bien la libération des militants du CST « injustement » accusés et la poursuite des « vrais responsables » des incendies. Elle serait appelée à se généraliser dans tout le pays.

Après le mélodrame du vrai-faux rapport, le Collectif semble donc avoir retrouvé son unité (au moins de façade) d'action. La stratégie est désormais claire : il s'agit d'une politisation à outrance du dossier des incendies afin d'installer l'idée que l'inculpation de ses membres est un règlement de comptes politique et une manière d'éliminer des adversaires. Il faut dans ce schéma, entamer sérieusement le crédit des magistrats en charge de l'affaire, en démontrant que d'autres « pistes sérieuses » existent mais ne sont pas explorées parce que justement le but recherché n'est pas la justice, mais le musellement de l'opposition.

Comme il le fait sur le terrain du débat public en préférant le pavé au cadre d'un dialogue ou aujourd'hui à celui du Parlement pour porter et défendre ses aspirations, le Collectif opte pour la rue dans le dossier des incendies plutôt que le prétoire. Le juge accuse ses membres ? Le CST désigne ses « vrais auteurs. » Les inculpés vont-ils se retrouver aux assises ? Le CST livre au tribunal de l'opinion publique son verdict et ses coupables.

C'est une tactique qui vise à mettre la pression sur la justice face à l'imminence

d'un procès d'ailleurs souhaité par tous. Il faut à tout prix le retarder : « c'est notre rapport qui a fait retarder l'inscription de cette affaire à l'agenda des assises qui se sont ouvertes fin novembre » confie fièrement le coordonnateur Zeus AJAVON. Ou le cas échéant, discréditer par avance d'éventuelles condamnations.

UN CHOIX A RISQUES :

La stratégie adoptée par le CST de faire d'une affaire judiciaire un dossier politique a au moins une vertu : obliger les magistrats en charge du dossier à faire preuve de diligence, de professionnalisme, d'impartialité et d'éthique pour ne pas prêter flanc aux critiques qui ne vont pas manquer. Scrutés dans les actes qu'ils posent et qu'ils seront amenés à prendre, la vigilance devra être leur maître mot. Aucune erreur, aucun écart ne leur sera concédé. De ce point de vue, il est clair que la démarche du regroupement peut être bénéfique à la manifestation de la vérité.

Toutefois, personne n'a intérêt à empêcher les juges de travailler en toute sérénité. Si le pouvoir n'a pas le droit d'influencer le cours de la justice, le CST n'en a pas plus de lui mettre une quelconque pression. D'autant que s'il est vrai que la plupart de ses leaders sont inculpés dans l'affaire, il n'en demeure pas moins qu'à ce jour, ce n'est pas le Collectif pris en tant qu'entité ou personne morale - l'état actuel de notre droit pénal ne le permettant d'ailleurs pas - qui est accusé. Ce sont des personnes physiques, prises de façon individuelle, qui sont poursuivies pour des actes qu'ils auraient commis et dont seul un tri-



bunal, in fine, a les prérogatives d'en décider le sort.

En adoptant la posture qui est la sienne aujourd'hui, le CST veut accréditer l'idée que c'est son entité qui est en ligne de mire de la justice. Que ce qui est en jeu, l'objectif des juges est de relever une responsabilité collective. Ce qui est évidemment faux puisque même s'ils le voulaient, ils se heurteraient aux limites de notre droit pénal qui ne retient que la responsabilité pénale individuelle, même lorsqu'on agit de concert. D'ailleurs, des responsables du CST dont le Pr Aimé GOGUE, Me Abi TCHES-SA, le Commandant Olivier AMAH ou encore Francis Pédro AMUZUN etc. n'ont pas été inculpés dans le cadre de cette affaire.

Ceux qui l'ont été peuvent essayer, tactiquement de s'abriter derrière le Collectif en exhibant des motivations politiques derrière leur délicatesse avec la justice. Mais ils ne peuvent échapper au questionnement sur la part de responsabilité individuelle. Quant au CST, il ne saurait non plus, sans prendre un chemin douteux et hasardeux, répondre in petto de l'acte qu'un de ses membres aurait pu poser, de façon isolée, en concertation ou en complicité avec d'autres tout en n'engageant pas l'ensemble.

En outre, en déplaçant le débat judiciaire dans la rue, le CST prend le risque qu'une faible mobilisation lors des

manifestations comme ce fut les cas de celles des 28 et 29 novembre, soit interprétée comme un désaveu cinglant de la démarche par l'opinion ; et par voie conséquence le signe qu'il a perdu le procès de la rue, celui que lui-même a initié. On y prend à grands pas le chemin puisqu'aujourd'hui, l'esprit des Togolais qui étaient déjà de moins en moins présents lors de précédents appels, lassés par l'embrouillamini des mots d'ordre et l'absence patente de résultats, est tourné vers les fêtes de fin d'année. Surtout pour la cible principale du CST, c'est-à-dire les femmes des marchés qui réalisent en ces périodes, une grande partie de leurs chiffres d'affaires annuels. A moins de procéder par intimidation et menaces, on voit difficilement les femmes des marchés, qui se plaignent du peu d'affluence à trois semaines de Noël, s'inscrire dans une logique de manifestation et de « grève de la vente », qui de surcroît, est appelée à se renouveler.

Si tout le monde réclame la justice qui devra nécessairement passer dans cette affaire, les inculpés seraient mieux inspirés de bien se pourvoir pour établir leur innocence, mais cette fois-ci dans un prétoire et non dans la rue, si d'aventure des charges suffisamment graves selon le juge, l'amenaient à les renvoyer devant une Cour.



Colina, et vous êtes assurés

ECOUTER

INNOVER

ASSURER

- Angola
- Bénin
- Burkina Faso
- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Ghana
- Guinée
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Sénégal
- Togo
- En création
- Congo

A l'occasion du message du temps de l'avent, les évêques du Togo s'invitent dans l'actualité

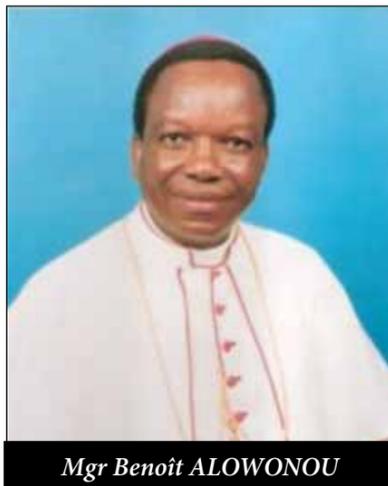
✪ Ibrahim SEYDOU

Dans un message adressé le 27 novembre dernier à la communauté chrétienne à l'occasion du Temps de l'Avent, la Conférence des Evêques du Togo (CET) présidée par Mgr Benoît ALOWONOU, évêque de Kpalimé et composée de Mgrs Denis AMUZU-DZAKPAH, archevêque de Lomé, Ambroise DJOLIBA, évêque de Sokodé, Jacques N.T. ANYI-LUNDA, évêque de Dapaong, Isaac Jogues GAGLO, évêque d'Aného, Nicodème BARRIGAH-BENISSAN, évêque d'Atakpamé et Jacques LONGA de Kara, a appelé à l'espérance. Dans le texte où les évêques ont évoqué Dieu et l'espérance, l'espérance chrétienne, l'espérance et la conversion, c'est surtout le passage intitulé *Espérance pour notre peuple qui aura retenu l'attention. Et pour cause : il revient sur des sujets de l'actualité togolaise.*

Les hommes de Dieu en sont convaincus : « si nous demeurons dans cette disposition d'espérance et que nous nous engageons dans une démarche sérieuse de conversion, alors notre Pays pourra connaître un avenir plus serein. » Ils ont tenu à exprimer leur gratitude pour « le calme et la maîtrise de soi » dont les Togolais ont fait preuve lors des récentes élections législatives du mois de juillet 2013. « Grâce à votre pondération, ce scrutin s'est déroulé dans un climat assez paisible et serein. Nous en rendons grâce à Dieu » écrivent-ils. Avant de noter : « nombreux sont ceux qui, en scrutant l'horizon, s'interrogent sur les divers défis auxquels nous sommes encore confrontés : que nous réserve l'avenir ? A quand les élections locales ? A quand la mise en œuvre des réformes institutionnelles et constitutionnelles ? A

quand la vérité sur les incendies des marchés de Kara et de Lomé ? Qui en sont les auteurs et pourquoi une telle barbarie ? Les grèves des enseignants et les revendications sociales vont-elles se poursuivre au cours des prochains mois ? Le cri silencieux de tant de familles qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts peut-il nous laisser indifférents ? »

Ils confessent n'avoir pas de « solutions miracles » ni de « recettes magiques » à proposer pour rendre possible l'avènement du Togo nouveau. Cependant, « nous avons le devoir moral d'exhorter chacun de nous à poser des gestes qui construisent l'avenir, renforcent la confiance mutuelle, créent de meilleures conditions de vie et nous rapprochent davantage les uns des autres » invitent-ils.



Mgr Benoît ALOWONOU

« En ce qui concerne les incendies barbares qui non seulement ont porté un coup fatal à notre économie mais aussi aggravé le climat de méfiance entre les Togolais » les évêques recommandent

vivement que « les autorités judiciaires, en toute indépendance et impartialité, conformément aux exigences déontologiques de leur noble mission, poursuivent avec célérité l'examen de ce dossier afin que les responsabilités soient bien dégagées et que, par voie de conséquence, les citoyennes et citoyens en soient informés » « Ainsi prendront fin les plaintes de détention arbitraire formulées par les uns et les accusations de diffamation avancées par les autres » affirment-ils.

Au sujet des élections locales et des réformes institutionnelles, Mgr ALOWONOU et ses coreligionnaires rappellent « les engagements pris à diverses reprises par le Gouvernement ; ces engagements ont été rappelés solennellement par le Premier Ministre lors de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée le 18 septembre 2013. Le temps passe ; le temps presse ; les délais sont assez brefs. Il importe d'enclencher rapidement le processus pour éviter la précipitation et les tensions inévitables que celle-ci génère ».

« Quant aux mouvements de grève qui secouent l'enseignement public et confessionnel ainsi que divers secteurs d'activités de

notre Pays, ils ne sont que l'expression du malaise social et des inquiétudes éprouvées par des milliers de travailleurs et de jeunes qui s'interrogent sur leur avenir. Tout en reconnaissant la complexité des situations en cause, nous invitons tous les protagonistes à les prendre au sérieux et à rechercher ensemble les solutions appropriées. Pour sa part, l'Eglise poursuit ses discussions avec le Gouvernement et les Institutions concernées afin de trouver les réponses adéquates à l'épineuse question de l'enseignement confessionnel » soutiennent-ils.

Avant de souhaiter que la bienheureuse Vierge Marie, l'Etoile du matin, la Reine de la paix et le Modèle par excellence de l'espérance, soutienne par sa maternelle intercession la communauté chrétienne.

Pour rappel, du latin « adventus » qui signifie « venue », l'Avent est la période de 4 semaines pendant laquelle les chrétiens préparent Noël, l'attente de la venue de Jésus-Christ. Le premier dimanche de l'Avent marque le début de l'année liturgique religieuse tant pour les catholiques que pour les protestants.

Sommet Franco-Africain les 6 et 7 à Paris pour discuter paix et sécurité sur le continent

✪ Ibrahim SEYDOU

Une quarantaine de dirigeants africains dont le Président de la République Faure GNASSINGBE sont attendus les 6 et 7 décembre prochains à Paris (France) à l'invitation du président français François HOLLANDE pour parler paix et sécurité. Mais pas seulement !

L'objectif de cette rencontre est, entre autres, de pouvoir mettre sur pied une force africaine qui soit capable d'intervenir rapidement en cas de crise et de conflit ouvert sur le continent. L'initiative en avait été prise et annoncée lors des célébrations des 50 ans l'UA à Addis-Abéba (Ethiopie) par François HOLLANDE qui avait convié « l'ensemble des dirigeants africains » à un sommet pour la paix et la sécurité sur le continent. La guerre au Mali était encore présente dans les esprits et les nouveaux attentats notamment au Niger venaient alors rappeler à tous que le terrorisme menaçait toujours la paix et la stabilité sur le continent. Mais on ne parlera pas que sécurité à ce sommet ; la nouvelle politique africaine de la France s'articulant autour de trois enjeux : d'abord la paix et la sécurité, ensuite l'économie et le développement, enfin le développement climatique. » C'est ce qu'explique la Conseillère Afrique du président français, Hélène Le Gall qui précise : « ce sommet de l'Elysée représente un nécessaire engagement de la France avec le continent africain. Comment la France peut contribuer à soutenir des initiatives africaines dans le domaine de la sécurité ? Comment ouvrir un partenariat avec le continent africain pour que sa croissance soit bénéfique à

l'Afrique et à l'Europe ? Enfin, le thème sur le climat se tient dans la perspective de la conférence de France sur le climat en 2015. On veut faire de l'Afrique un allié de choix pour ce sommet Climat. »

LE PROGRAMME :

Le sommet sera ouvert le vendredi 6 et dominé par les questions de sécurité, objet d'une session plénière à huis clos à l'Elysée, sur les menaces transversales qui pèsent sur l'Afrique: terrorisme, piraterie, frontières poreuses ou trafics des êtres humains ou de drogue. Le devenir de la « Force africaine en attente », qui ne verra le jour au mieux qu'en 2015 et de la « Force d'action rapide », prévue entre-temps, sera au centre des discussions avec une double interrogation: comment gérer la transition et quels sont les points faibles des forces africaines?

Les chefs d'État et de gouvernement plancheront samedi, d'abord à l'Elysée puis le site de la rue de la Convention, dans le 15^e arrondissement, qui dépend du ministère des Affaires Etrangères où tout le monde devra prendre l'autobus pour se rendre de l'un à l'autre, sur le partenariat économique et de développement, sur la base d'un rapport

remis au ministre des Finances, Pierre Moscovici.

Le sommet se refermera après une table ronde sur le climat, dans la perspective de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques prévue en France fin 2015.

Plusieurs événements parallèles sont organisés en marge du sommet : mercredi, une conférence économique réunissant plus de 500 entrepreneurs français et africains; jeudi, un forum d'innovations africaines pour un développement durable et une table ronde sur les espèces menacées, particulièrement les éléphants; enfin, vendredi, une rencontre, en présence des Premières dames, sur les violences sexuelles faites aux femmes dans les conflits.

QUI SERA PRESENT A PARIS ?

Quels chefs d'État africains participeront au sommet? Les membres du défunt « pré carré » devraient être de la partie croient savoir nos confrères de Jeune Afrique. Même le Congolais Denis Sassou Nguesso, le Gabonais Ali Bongo Ondimba et l'Équato-Guinéen Teodoro Obiang Nguema, pourtant en froid avec la justice française. Certains, comme le Rwandais Paul Kagamé, le Kényan Uhuru Kenyatta, le Gambien Yahya Jammeh et l'Érythréen Issayas Afewerki, tarderaient à donner leur réponse et sont donnés comme « peu probables » par le magazine panafricain.

D'autres, comme l'Angolais José Eduardo dos Santos (représenté par Georges Chikoti, son ministre des Relations extérieures) et l'Algérien Abdelaziz Bouteflika (qui, convalescent, mandatera Abdelmalek Sellal, son Premier ministre), ont fait savoir qu'ils ne pourront faire le déplacement. Enfin, six chefs d'État n'ont pas été invités, soit parce qu'ils sont sous le coup de sanctions internationales (le Soudanais Omar el-Béchir, le Zimbabwéen Robert Mugabe), soit parce que leur pays a été suspendu par l'Union africaine après un coup

d'État (Madagascar, Guinée-Bissau, Centrafrique, Égypte). « Des invitations leur ont quand même été transmises, mais pas au plus haut niveau », précise-t-on à Paris. Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies, et Nkosazana Dlamini-Zuma, la présidente de la Commission de l'Union africaine, seront là. L'Union européenne, le FMI et la Banque mondiale seront représentés. La prise en charge sera limitée à 6 personnes par délégation, chef de l'Etat compris.

5 mois après les élections, la mission d'assistance électorale de l'institut Gorée publie son rapport final des législatives de 2013

✪ Ibrahim SEYDOU

Une rencontre d'évaluation de la Mission d'Assistance Electorale de l'Institut Gorée s'est tenue les 2 et 3 décembre dernier à l'hôtel Mercure Sarakawa. Il s'est agi pour cette organisation qui avait la charge de la mission d'assistance électorale en partenariat avec la plateforme Synergie citoyenne pour des élections démocratiques (SYCED) et la Fondation Hanns Seidel, grâce au financement de l'Union européenne, de partager les résultats des observations mais également de dégager des perspectives d'amélioration des futurs processus électoraux au Togo. Occasion aussi de présenter le rapport final de

l'observation des élections législatives de 2013 au Togo.

C'est un rapport qui donne un compte rendu complet de tous les aspects de la mise en œuvre du Projet de la Mission d'Assistance Electorale de Gorée Institute auprès la société civile togolaise depuis son démarrage effectif en janvier 2013 à la date de clôture opérationnelle des activités électorales en septembre 2013. Il présente les activités réalisées durant ce projet, les résultats obtenus dans le cadre de l'observation des élections, le dispositif déployé, les contraintes et les recommandations issues des missions d'observations nationale et internationale.

Une nuit dans les couloirs du CHU Sylvanus Olympio : Conditions d'hygiènes déplorables, bloc opératoire vétuste... la vie des patients menacée

✉ Lola AKOMATSRI

Hôpital de référence, le Centre hospitalier Universitaire (CHU) de Lomé, rebaptisé du nom de l'ancien président de la République, Sylvanus Olympio, n'a de référence que de nom. Il y manque de tout, jusqu'à la plus petite aiguille. Les médecins y travaillent dans des conditions difficiles qui, bien souvent, impactent négativement leurs prestations. Le mouvoir comme le surnomment certains, est dans un état inquiétant. . Descente dans les couloirs du plus grand centre hospitalier du Togo.

Il est 23 heures ce jour-là, un jeune garçon d'une vingtaine d'années est transféré d'une clinique privée vers le CHU Sylvanus Olympio. L'ambulance s'immobilise au Service des urgences pour une prise en charge immédiate. Après une trentaine de minutes, le diagnostic est sans appel : occlusion intestinale nécessitant une intervention chirurgicale immédiate. Sur un brancard, le jeune garçon est dirigé vers un bloc opératoire situé à 20 mètres plus loin. Une fois à l'intérieur notre équipe de reportage est frappée par l'odeur fétide et l'état d'insalubrité qui y règnent.

En effet, le lavabo devant permettre aux chirurgiens de se désinfecter les mains, est paradoxalement dans un état de saleté et de vétusté avancé, recouvert de crasse et suintant de partout. Le carrelage complètement humide et taché de boue par endroits, est jonché de plusieurs blouses vertes ayant déjà servi aux opérations précédentes.

Le jeune garçon devant subir l'intervention chirurgicale est amené dans la salle d'opération proprement dite. Là encore, l'on se croirait dans un cauchemar. Sur la table d'opération sur laquelle il devrait être opéré, sont encore visibles des traces de sang du précédent patient.

S'affairent autour de lui, un chirurgien principal aidé par trois assistants et un anesthésiste, tous vêtus de blouses vertes froissées et portant des traces douteuses de sang séché. A côté, une poubelle vomissant son trop plein de déchets composés aussi bien d'emballages usés de médicaments, d'aiguilles, de fils, de



Du sang encore visible sur le carrelage et des déchets jonchant le sol d'une salle d'opération

compresses ensanglantées mais aussi de bouts de chairs, d'intestins issus des interventions chirurgicales précédentes.

Le chirurgien principal dispose ensuite et vérifie les instruments devant servir à l'opération. Ces derniers sont préalablement stockés dans une boîte d'aluminium complètement rouillée. Les assistants, après avoir désinfecté à la Bétadine l'abdomen du patient, le recouvrent d'un « champ » (il s'agit d'un drap

vert perforé au milieu pour délimiter la zone d'opération) froissé et qui, selon nos informations, n'a pas été remplacé depuis plus de 3 ans.

Le chirurgien principal ajuste le sciatylique placé au-dessus du patient et qui diffuse une lumière terne car une de ces ampoules est hors d'usage et les autres ont perdu de leur intensité.

L'opération commence. Et c'est avec la peur au ventre que les chirurgiens se mettent à l'œuvre car pour opérer



le lavabo du bloc opératoire vétuste et recouvert de crasses

au CHU Sylvanus Olympio, il vaut mieux implorer la bénédiction des saints et de Dieu afin d'empêcher une éventuelle coupure d'électricité ou encore que la bonbonne d'oxygène ne s'épuise en plein milieu d'une intervention. Bref, la précarité des moyens techniques et logistiques de même que le manque d'hygiène menacent la survie des patients.

OPÉRER AVEC LES MOYENS DU BORD

Le CHU Sylvanus Olympio est composé d'une dizaine de blocs opératoires répartis en fonction des spécialités. Cependant, seuls deux blocs sont effectivement opérationnels.

Il s'agit d'une part, du bloc chirurgical décrit plus haut et qui accueille en moyenne 10 opérations chirurgicales d'urgence par jour. « L'ancien bloc », comme le surnomment les agents du CHU, est principalement composé de trois (03) salles d'opérations à savoir :

- 01 salle pour toute opération liée à l'abdomen
- 01 salle de traumatologie servant pour les opérations relatives aux fractures, à la neurologie et autres traumatismes
- 01 salle d'urologie pour les affections de l'appareil urinaire.

Le deuxième bloc fonctionnel, pompeusement surnommé « bloc propre », car ayant fait l'objet d'une réhabilitation et d'équipement dans le cadre du « projet Santé-BIDC », est composé de quatre (04) compartiments :

- les salles 1 et 2 pour l'abdomen
- les salles 3 et 4 pour la traumatologie et éventuellement la chirurgie plastique.

Cependant l'utilisation de ce bloc

est conditionnée à une programmation stricte hebdomadaire de chaque spécialité.

L'un comme l'autre présente des manquements importants en termes de plateau technique.

DES TÉMOIGNAGES POIGNANTS

En 2007, le Togo a bénéficié dans le cadre du « Projet Santé-BIDC » d'un prêt de la Banque d'Investissement et de Développement de la CE-DEAO (BIDC) afin de réhabiliter et d'équiper les principaux centres de santé du pays. D'un montant total de 10 milliards cinq cent millions de francs CFA (10.500.000.000 FCFA), il a été financé à 95,24% par la BIDC contre une contribution de 4,76% de l'Etat togolais.

Ce projet a principalement servi à renforcer les plateaux techniques des structures sanitaires et à réhabiliter les infrastructures afin d'améliorer la prise en charge des malades.

Le CHU Sylvanus Olympio, a pour sa part, bénéficié d'un lot de matériels et logistiques estimé à plus de 300 millions de FCFA. Il s'agit notamment de :

- la construction d'une salle de réanimation polyvalente
- la construction et équipement d'une salle de radiologie
- la réhabilitation et équipement d'une salle réa-chirurgicale et de la réa-gynécologique
- la réhabilitation d'un bloc chirurgical et équipement du plateau technique,

Malgré ces efforts, le cauchemar est toujours bien présent.

Des tables opératoires, tables d'anesthésie, des matériels de monitoring pré-opératoire aux matériels d'oxygénation, il existe un déficit cruel

(Suite à la page 8)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Lola AKOMATSRI : Rédactrice en chef
Franck NONNKPO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
Eric TCHALIM

• **Collaboration**

Esso BADOU

Rozalyn DATEH
Salomon WILSON
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Komlanvi Delali AGBOH

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 9005 4237 / 9958 7773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 2227 0777 / 2235 7766

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires



Partout, partagez l'Internet autour de vous !!!

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE
HELIM
nomade



Le routeur WiFi seul
à 79 000 F CFA

Pack Helim Nomade WiFi

- 1 modem routeur WiFi
- + 1 carte SIM + Activation Internet
- + 1 Forfait PLATINIUM offert

99 000 F CFA



Avec le **HELIM Nomade WiFi**, accédez à Internet à grande vitesse et partagez votre débit avec vos proches.

- Jusqu'à 2.8 Mbps
- Accès WIFI simultané pour 5 appareils
- Compatible tous terminaux à connectivité WiFi
- Compatible OS Windows et Mac

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

CEET:

Ibrahim SEYDOU

Polémique et grandes manœuvres autour du renouvellement du mandat de GNANDE DJETELI, Directeur Général

Nommé à la tête de la Compagnie d'Énergie Électrique du Togo (CEET) le 30 décembre 2011 après un processus d'appel à candidatures conduit par le cabinet Kapi Consult et une prise de fonction effective le 1er janvier 2012, le Directeur général (DG) monsieur Gnané DJETELI, cinquante-deux (52) ans, arrive le 31 décembre prochain au terme de son mandat de deux (2) ans. A quelques semaines de l'échéance, les grandes manœuvres ont commencé pour son maintien ou sa succession. Dans l'analyse de son bilan, si certains pointent du doigt la gestion « hasardeuse et népotique de la société » les supporters du DG quant à eux mettent en avant les « résultats engrangés. » Ambiance !

Au 426 avenue Mama Fousseini dans le grand quartier administratif où trône toujours le siège de la CEET, monsieur Gnané DJETELI n'est pas le directeur général le plus populaire qu'a connu la société. Dans les allées, les employés rencontrés ayant accepté de se confier, parlent pour beaucoup du changement dans la méthode de management et de l'approche particulière, pour ne pas dire régionaliste, adoptés par l'ancien directeur de l'Office du BTS depuis sa nomination. Ici et là, on nous apprend qu'à peine arrivé, le DG a nommé « ses frères » aux Commissions de Passation et de Contrôle de Marchés. Ils ne sont pas Chefs de Section pour devenir des Chefs de Service ? Qu'à cela ne tienne ; l'astuce est toute trouvée : désormais une mesure donne à tous les membres des Commissions de Passation et de Contrôle LE rang de Chefs de Service etaux Présidents de ces commissions celui de Chefs de Département. L'enjeu : la gestion d'un budget d'une dizaine de milliards de FCFA. Selon ses détracteurs, ce sont des décisions à fort relent régionaliste, non dictées par la compétence ni par la recherche de performances de la société. Elles seraient d'ailleurs à l'origine, par exemple, des ruptures incessantes de stocks, entraînant pour les clients qui en font la demande et paient pour leurs branchements au réseau électrique national, une attente d'au moins six (6) mois. Et encore !

Certains vont plus loin en accusant la direction de provoquer délibérément ces ruptures de stocks pour justifier l'urgence de faire des commandes de gré à gré. Pour les exécuter, les fournisseurs historiques de l'entreprise, notamment ceux qui collaboraient avec l'ancien Directeur général aujourd'hui Ministre de l'Énergie et des Mines, Noupokou DAMIPI, sont dans ce schéma, écartés au profit de nouveaux promus, notamment BEBETCH.

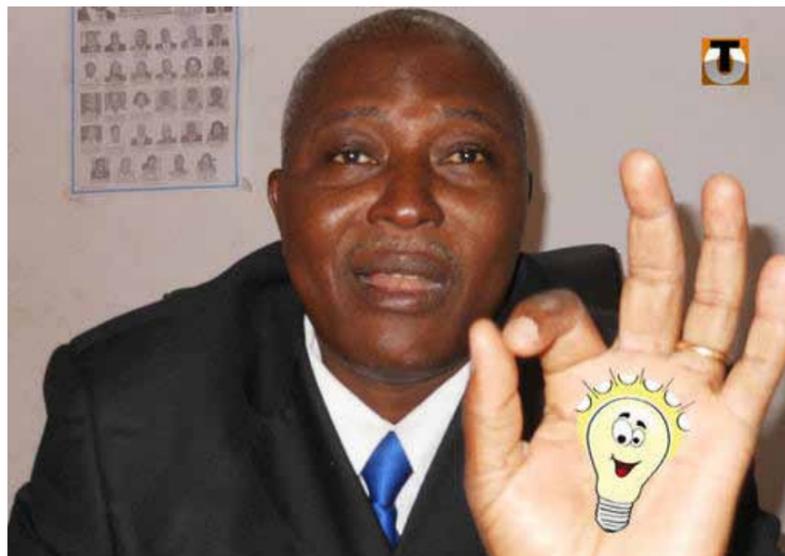
Pour ce cadre qui revendique « une dizaine d'années de maison » et se glose d'avoir connu plusieurs DG et vu « des vertes et des pas mûres », la direction

actuelle est un cas atypique et les critiques que nous lui rapportons, fondées. Affable et volontiers blagueur après deux verres de whisky, il soutient que la société d'État est gérée dans le parfait mépris des normes et standards internationaux. Il explique cela et sans remettre en cause les compétences intrinsèques du DG, par le profil de ce dernier. Il affirme que quoique docteur en physique, maître de conférence et auteur de plusieurs ouvrages sur l'énergie, monsieur DJETELI n'aurait pas « le cv de l'emploi ». « Entre-nous, un enseignant de physique, certes docteur de son état, qui gérait une équipe de 10 personnes maximum à l'Office du BTS, a-t-il réellement la compétence et la carrure pour gérer une société aussi stratégique que la CEET qui a un effectif de 1000 employés ? » « De toute façon, ce n'est pas de sa faute. Imaginez-vous mon cher journaliste que dans le Conseil d'Administration de la CEET, il n'y a aucun ingénieur électricien, ni électromécanicien ou un quelconque spécialiste du sous-secteur d'électricité » relève-t-il un brin moqueur.

Il poursuit en dressant une véritable liste à la Prévert des pratiques de mauvaise gestion et de gouvernance. Selon lui, les administrateurs sont mensualisés à la CEET: primes de carburant, indemnités de communication, tarif préférentiel d'électricité. Ils s'invitent tous les jours dans l'entreprise comme des administrateurs exécutifs : « les uns pour prendre indûment des bons de carburant, d'autres pour siroter avec le DG du whisky si ce n'est des canettes de GUINNESS ; tout ceci en pleines heures de travail ! » décrit-il.

Cet employé à la logistique raconte comment pour le baptême du premier fils d'un des administrateurs, le DG et la plupart des directeurs et administrateurs de la CEET ont fait le déplacement à l'intérieur du pays. Tous bien évidemment étaient véhiculés par la société avec per diems et hébergement à l'appui, sans oublier la participation matérielle et financière de l'entreprise à la fête.

On reproche également au DG des



GNANDE DJETELI, DG de de la CEET

nominations et des promotions non pertinentes, voire fantaisistes, qui obligeraient l'entreprise à investir plus que de raison, dans la formation et le recyclage des bénéficiaires. Le cas le plus souvent cité est celui de cet employé qui à quatre (4) mois de sa retraite s'est vu offert des stages de plus de deux (2) semaines à Paris (France) puis à Casablanca (Maroc) et qui est actuellement en formation à Dakar (Sénégal). Résultat : le budget de formation de la Direction des Ressources Humaines est en dépassement exponentielle de plus de 200% à deux (2) mois de la fin de l'année fiscale. Conséquence fâcheuse : on raconte que des agents qui avaient en poche, billets et per diems en euros se sont vus débarquer d'un avion récemment à leur grand désarroi.

Autre chose: monsieur DJETELI qui continue à donner des cours de physique, serait pris en charge par l'entreprise pour ses déplacements à l'Université de Kara, avec per diem et frais d'hôtel. Et quand il part en mission à l'étranger, « il se fait accompagner tel un Chef d'État ou de gouvernement, par son Chef protocole, le sieur KOUDDAYA » fustige un comptable. Qui ajoute : « c'est le directeur financier monsieur SOUHOUIN qui cautionne toutes ces dérives. Il devrait prendre la responsabilité d'y mettre fin mais n'en a pas le cran. Il se contente de s'épancher dans

certaines cercles en ville sur ces pratiques scandaleuses. » De fait, tous les ordres de paiement sont signés conjointement par monsieur SOUHOUIN avec lequel les petits arrangements entre amis sont monnaie courante. Certains ordres, selon notre comp-

tentent de le banaliser et surtout, en minimisent la lecture politique qu'on serait tenté d'en faire : « c'est un réflexe bien humain. Dans une société où la méfiance est de mise et l'envie semble être la chose la mieux partagée, il n'est pas forcément condamnable qu'on ait tendance à s'entourer d'abord de ses proches avec lesquels la confiance peut s'instaurer facilement » justifie l'un d'eux. Avant d'oser : « ce climat de confiance avec les premiers collaborateurs est fondamental pour atteindre les objectifs fixés ». Soit ! Quid alors de la compétence ? Il assure que les promus le sont et le démontreraient d'ailleurs tous les jours.

De fait, face aux différentes accusations, le DG et son entourage préfèrent faire le dos rond, convaincus de leur bilan. Ils choisissent d'ailleurs en énumérer pour les opposer à la liste des pratiques de mauvaise gestion.

Ils relèvent cette politique de proximité avec les usagers avec le facile accès à l'énergie, en citant par exemple la mise en place et la massification du branchement LAFIA, compteur à énergie prépayée qui permet de contrôler et de surveiller sa consommation. Mais aussi le contrat signé le mois dernier avec MOOV, sur le paiement des factures d'électricité via le service FLOOZ, qui intervient après ceux conclus avec la SPT (Société des Postes du Togo), la BTB (Banque Togolaise de Développement), l'UTB (Union Togolaise de Banque) etc. répondant tous au même objectif : faciliter à la clientèle l'accès aux services de la CEET en augmentant le nombre d'agences et de points d'encaissement.

Les défenseurs du DG notent pour s'en féliciter les campagnes médiatiques régulières d'information, notamment l'achat d'espaces d'antennes synchronisés sur les stations radios afin d'informer et de sensibiliser les clients sur différents problèmes. Ils indiquent aussi que la paix sociale, condition pour le développement d'un climat propice à une meilleure performance de l'entreprise, est à nouveau une réalité dans l'entreprise ; de même que la promotion de la gestion participative. La régularisation du patrimoine foncier de la CEET ainsi que la lutte contre les fraudeurs qui ont fait perdre à la société plus de 20% de son chiffre d'affaires l'année dernière constitueraient également

UN BILAN SATISFAISANT SELON L'ENTOURAGE :

Bien évidemment, ce tableau peint en noir par les détracteurs de monsieur DJETELI ainsi que les critiques sont balayés d'un revers de la main par ses proches. Ils contre-attaquent en stigmatisant les « nostalgiques de la vieille époque accrochés à des privilèges indus et aux passes droits auxquels essaie de mettre fin dans un vaste projet de restructuration et d'assainissement mené de façon collégiale par toute la direction, le DG. » Ils indexent aussi une « campagne organisée par des jaloux et motivée par des règlements de compte. » Ils concèdent toutefois volontiers la promotion de « quelques cadres » venus de la même zone géographique que le DG mais

(Suite à la page 8)

CEET:

(Suite de la page 7)

des éléments à mettre au crédit de monsieur DJETELI.

Plus généralement, ils soutiennent que les défis qui attendent la CEET sont nombreux : « la vétusté des installations de production et distribution nécessite d'importants travaux de réhabilitation. Par ailleurs, le déficit énergétique que connaît la sous région oblige la CEET à une grande prudence tant en production qu'en distribution. Enfin, au niveau du développement du réseau, les besoins clientèles en extension de réseau sont gigantesques sur l'étendue du territoire. Cela se traduit d'ailleurs par le phénomène de toiles d'araignée (branchements de fortune) que l'on observe sur l'ensemble du territoire » Pour eux, l'actuel DG est celui qui est le mieux pourvu pour les relever.

LE CA A LA DECISION :

Conformément aux dispositions de l'article 416 de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et aux Groupements d'Intérêt Economique (GIE), la CEET est administrée par un Conseil d'administration. Composé de huit (8) membres, ceux-ci ont été respectivement nommés par décisions N°006/CS/CEET/2011 du 24 mars 2011, N°014/CS/CEET/2011 du 18 mai 2011 et N°001/CS/CEET/2012 du 11 janvier 2012, pour un mandat de quatre ans par le Conseil de Surveillance. Siègent au sein de ce dernier et es qualité, le Ministre de l'Energie comme Président, les autres membres étant: le Ministre de l'Economie et

des Finances, celle du Commerce et celui de la Planification. Ils sont chargés de défendre les intérêts de l'Etat, actionnaire unique.

C'est le CA qui, in fine, a l'avenir du DG entre les mains. Si des interférences extérieures ne sont pas à exclure, il n'en demeure pas moins que le dernier mot lui revient règlementairement. Parce qu'en définitive, c'est lui qui précise les objectifs de la société et l'orientation qui doit être donnée à son administration ; exerce un contrôle permanent de la gestion assurée par le directeur général et arrête les comptes de chaque exercice. La composition actuelle du CA ne garantit pas une reconduction assurée à monsieur DJETELI malgré le franc optimisme de son entourage.

En effet, présenté comme un proche du Ministre DAMIPI à sa nomination, il s'en serait petit à petit éloigné aujourd'hui alors que celui-ci dispose toujours d'une oreille attentive au sein du Conseil. Tout comme le ministre AYASSOR dont les proches, nombreux (3 à 4 selon les sources) au sein de cet organe, peuvent faire basculer la décision.

UN SECTEUR STRATEGIQUE ET PRIORITAIRE POUR LE GOUVERNEMENT

L'énergie reste un secteur stratégique pour notre pays et une priorité pour le gouvernement. Pour preuve, les investissements réalisés ces dernières

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CEET :			
N° d'ordre	NOM	PRENOMS	TITRE
1	M. FOLI-BAZI	Katari	Président
2	M. ADJARE	Malamaté	Membre
3	M. ATSU	Gilbert	Membre
4	M. EDJEOU	Essohanam	Membre
5	M. NASSEMPERE	Koffi	Membre
6	M. M'GBOOUNA	Koudjoulma	Membre
7	M. HOMA WOO	Jean-Luc	Membre
8	Dr DJIMONGOU	Sambiani Kpandou	Membre

années, notamment l'installation de Contour Global et un accroissement de la capacité de la Centrale thermique pour faire face à une demande de plus en plus croissante et qui n'est pas prêt de se stabiliser ainsi qu'à la fourniture irrégulière d'électricité provenant de nos voisins.

C'est également un secteur porteur pour lequel de nombreux investisseurs portent leur intérêt. Au cours de sa visite officielle à Paris en novembre dernier, le Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE en a ainsi échangé avec Pascal DROUHAUD, le directeur Afrique d'ALSTHOM qui réalise le centre de conduite du réseau électrique du Togo et du Bénin, tout en lorgnant sur l'équipement du barrage d'Adjarala ou les services de

entretien de la centrale de Nangbéto. C'est dire donc que le choix des dirigeants de la CEET pour les prochaines années doit correspondre à ce contexte et répondre au nécessaire besoin d'en faire un secteur au cœur de l'ambition projet d'un Togo émergent dans les prochaines années.

Pour rappel, la CEET a été créée le 20 mars 1963 pour assurer la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique au Togo.

En 1968, avec la création de la Communauté Electrique du Bénin (CEB), société appartenant au Bénin et au Togo, chargée de la production et du transport de l'énergie électrique sur l'ensemble des deux territoires, les activités de la CEET se sont recen-

trées sur la distribution de l'énergie électrique au Togo.

En 2000, à la suite d'une réforme du secteur de l'électricité, les activités de distribution de l'énergie électrique au Togo ont été concédées à Togo Electricité, filiale de la Société Elyo qui appartient au Groupe SUEZ. Le 22 février 2006, il a été mis fin à la concession de Togo Electricité, ramenant ainsi à la CEET, les activités du service public de distribution de l'énergie électrique.

Pour distribuer de l'énergie à sa clientèle, la CEET dispose d'une vingtaine de centrales de production répartie sur l'ensemble du territoire et plus de 4 000 km de réseau moyenne et basse tension.

Elle vend une énergie de plus de 450 millions de kWh par an. Cette énergie provient de son fournisseur principal, la Communauté Electrique du Bénin (CEB) pour environ 90% et les 10% restants sont fournis par les centrales de la CEET. Les principaux fournisseurs de la CEB sont la Volta River Authority (VRA au Ghana), la Compagnie Ivoirienne d'Eau et d'Electricité (CIE) et la TCN (Nigeria).

Avec un chiffre d'affaires de 36 milliards de F CFA et un taux de croissance moyen de 4% par an, la clientèle de la CEET est estimée, à fin mars 2010 à 165 853 clients (MT/BT confondus) dont 165 371 clients BT et 482 clients MT (derniers chiffres disponibles).

Une nuit dans les couloirs du CHU Sylvanus Olympio :

(Suite de la page 5)

Lola AKOMATSRI

en matériels et la vie des nouveaux appareils est rythmée de pannes régulières. On se rappelle entre autres, la fermeture des salles d'opération qui avaient eu lieu du 28 janvier au 3 février 2013.

« Il nous arrive parfois de reporter une opération chirurgicale parce qu'au moment de l'opération, le chirurgien s'est retrouvé avec une boîte à instruments de la traumatologie alors qu'il va pratiquer une intervention de l'abdomen » nous raconte un chirurgien. Etant tenu par le serment d'Hippocrate, les agents de santé n'hésitent pas à demander de l'aide à leurs collègues du privé. « Nous empruntons des boîtes à instruments de nos collègues de façon informelle car le CHU Sylvanus est censé être le centre de référence et non le contraire » nous explique le même chirurgien.

Parfois c'est le minimum qui manque. « Il est déjà arrivé que les



Une bombone d'oxygène vétuste et rouillée

salles d'opérations soient fermées parce qu'il n'y avait plus de l'eau de Javel pour laver, désinfecter les tenues et les blouses » ou encore c'est le matériel de stérilisation qui leur fait un faux bond. « L'autoclave qui permet une stérilisation des instruments et matériel chirurgical à la vapeur tombe souvent en panne. Et sans instruments stérilisés, il est impossible de réaliser une opération au risque de tuer le patient d'une infection ! ». Pire, le CHU Sylvanus Olympio utilise encore des poupinels pour la stérilisation. Un appareil aujourd'hui obsolète et complètement dépassé sur le plan de l'efficacité.

« Plusieurs fois au cours de cette année le bloc d'urgence est resté fermé pendant des jours parce que les fosses septiques avaient débordé jusque dans les salles d'opérations. Personne ne pouvait plus y avoir accès. En conséquence, les cas qui devraient être pris en charge immé-

diatement ont dû patienter pendant de longues semaines ».

« Une fois, une coupure d'électricité est intervenue en pleine opération alors que l'abdomen du patient était déjà ouvert. L'équipe a dû rester immobile pendant plus de 2 heures » raconte un des chirurgiens.

Après trois heures d'opération avec succès, les lésions intestinales sont refermées plan par plan jusqu'à la peau du patient. Ce n'est qu'après que les anesthésistes essayent de le réveiller en annulant les effets des drogues qui lui ont été administrés pour le mettre en état d'inconscient. Après ce réveil facile, le patient est envoyé en réanimation pour une surveillance qui permettra de détecter d'éventuelles complications post-opératoires.

C'est dans ces conditions et privés de moyens que les médecins togolais arrivent à accomplir des miracles en sauvant la vie des patients.



Celebrate

LE VRAI, L'ORIGINAL

Notre patrimoine est véritablement unique. Depuis 1846, nous créons des tissus exclusifs qui ont marqué de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de Hollandais. À ce jour, nous sommes toujours la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais.

Découvrez cette saison Celebrate et l'art du dessin de Vlisco.

Marque internationale au patrimoine inestimable, Vlisco a encore de nombreuses histoires fascinantes à raconter. Rendez-vous sur www.vlisco.com pour d'autres histoires secrètes.



VLISCO

SINCE 1846

Remise de Kits d'outillage à 700 jeunes artisans à Blitta:

✎ Franck NONNKPO

Faure GNASSINGBE promet des bourses de perfectionnement aux artisans

Dans le cadre du Projet d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Artisans, 700 jeunes artisans issus de 10 corps de métiers, ont reçu samedi dernier à Blitta, (à environ 300 kilomètres au nord de Lomé), des kits d'outillage destinés à faciliter leur insertion professionnelle. La cérémonie de remise présidée par le Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE, s'est déroulée dans l'enceinte du lycée Blitta, dans une ambiance festive entretenue par des artistes de la chanson (Toofan, Bibi Reine, Déla Délali, Kossi Apeson, Finiki) et plusieurs groupes folkloriques en présence de membres du gouvernement, des députés, des représentants d'organisations internationales et des partenaires techniques et financiers.

Les artisans bénéficiaires proviennent de onze préfectures à savoir : Zio, Avé, Golfé, Blitta, Sotouboua, Tone, Cinkassé, Haho, Ogou, Kozah et Kéran. Parmi eux, on trouve des menuisiers, des soudeurs, des mécaniciens, des coiffeurs, des couturiers des maçons etc.

D'une valeur totale de 210 millions de FCFA, les kits sont composés de postes à souder, de règles métalliques, de règles perroquets, de scies à dos, de machines à coudre, de rabots doubles, de limes plates, de tondeuses électriques, de clés à laines... Leur remise intervient après une formation en entrepreneuriat que les bénéficiaires ont reçu en janvier dernier, sur les techniques de création et de gestion de micro-entreprises.

Outre ces 700 bénéficiaires, trois autres vagues d'un total de 1300 jeunes artisans issus de toutes les régions du Togo, ont déjà reçu des kits d'une valeur de 293 millions de FCFA et ont pu s'installer grâce à ce projet piloté par le ministère du

Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, et financé en grande partie par le budget de l'Etat mais aussi par la Présidence de la République et le PNUD.

Pour Mme Victoire TOMEHAH-DOGBE, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes « L'objectif de ce projet est de contribuer à la création de la richesse et à la réduction de la pauvreté dans notre pays. Plus spécifiquement, il vise à générer des emplois directs et indirects, et donc à résorber le chômage parmi les jeunes qui ont choisi les métiers de l'artisanat comme voie de leur insertion en leur facilitant l'accès aux moyens de production et de travail, au crédit et à un accompagnement adéquat ».

Une promesse importante pour le monde artisan

En prélude à la cérémonie de remise des kits, le Chef de l'Etat a ren-

contré au centre des jeunes de Blitta, quelques 130 délégués des artisans. La rencontre visait à recenser les problèmes et les difficultés qui minent le secteur et à rechercher des approches de solutions.

Après une introduction de Mme TOMEHAH-DOGBE, retraçant les avancées dans le secteur, le Président de la République a planté le décor des discussions qu'il a situées dans la perspective du vote du budget 2014, qui doit prendre en compte les préoccupations des artisans. « Nous sommes à un moment où il faut passer à la vitesse supérieure », a indiqué le Chef de l'Etat. « Si vous donnez des arguments solides, je saurai quoi dire au ministre de l'Economie et des Finances », a déclaré Faure GNASSINGBE, lançant les discussions.

Manque de locaux, de moyens matériels et financiers pour le fonctionnement des chambres de métiers et des GIPATO, des problèmes administratifs dans ces structures, des difficultés pour écouler les produits de l'artisanat, absence de structures de



Le Chef de l'Etat remettant une attestation de félicitation à une artisane

perfectionnement des artisans... telles sont quelques unes des préoccupations soulevées par les artisans.

Jugeant ces préoccupations fondées, le Chef de l'Etat a promis des mesures dont la plus importante est sans doute l'éventualité d'une discussion avec les Chinois pour des bourses de perfectionnement des artisans. Une promesse qui, visiblement, suscite un grand espoir chez les artisans. En témoignent les applaudissements nourris qui l'ont suivie.

Le Chef de l'Etat a convié dans la foule les délégués des artisans à Lomé pour des discussions plus approfondies avec les services des ministères concernés dans les prochains jours.

Démarré depuis 2010, le Projet d'Ap-

pui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Artisans est prévu pour s'étaler sur 5ans. Ce projet qui a déjà couvert toutes les préfectures du Togo, prévoit la formation de 5000 jeunes artisans à raison de 1000 par an.

Depuis 2012, le Togo s'est doté d'un code de l'artisanat visant à réglementer l'exercice des métiers de ce secteur qui contribue, selon les estimations, à près de 18% au PIB. Avec environ 60 principaux corps de métiers et 131 activités différentes, l'artisanat constitue un moyen de subsistance pour plusieurs personnes et une source d'emploi et de création de richesse pour la population.

Enseignement supérieur au Togo

✎ Rosalyn DATHEY

Les acteurs du secteur posent les bases d'une formation de qualité

Après trois jours de travaux, les acteurs du monde universitaire se sont séparés vendredi dernier à Lomé. Au centre de leurs travaux, l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche au Togo. Ce forum de haut niveau connu sous le vocable de « Conseil présidentiel sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche au Togo » a réuni des participants venus du Togo et des pays limitrophes. Ces acteurs ont planché sur les grands maux qui minent le secteur de l'enseignement supérieur.

C'est le chef de l'Etat, Faure Essozimna GNASSINGBE, en personne qui a ouvert les travaux. S'adressant aux participants, il a déclaré qu'il n'y a pas aujourd'hui un plus grand défi que celui de la formation des compétences capables de s'engager activement et avec conviction, dans les voies choisies pour consolider la marche du Togo vers le développement économique et social.

Faisant le diagnostic des maux qui minent les universités togolaises, le Président de la République a admis que malgré les efforts importants consentis par l'Etat, les universités sont confrontées à d'énormes contraintes, notamment le nombre d'étudiants qui dépasse largement les capacités d'accueil des infrastructures de formation, de recherche, d'hébergement, de restauration et de transport.

Mais ce tableau sombre ne doit pas conduire au défaitisme car « l'université étant la pointe avancée de notre intelligence collective, nous devons tout mettre en œuvre pour son redressement », a souligné Faure Gnassingbé.

C'est pourquoi, devait-il poursuivre, nous devons mesurer le chemin parcouru, analyser sans aucune complaisance les faiblesses qui minent notre système d'enseignement supérieur.

En tout état de cause, suggère le Chef de l'Etat, l'université publique togolaise doit renoncer définitivement au modèle de masse qui ne valorise pas assez les filières professionnalisantes. La nouvelle université togolaise doit avoir pour vocation de former des acteurs responsables, capables de répondre, à des degrés divers, à l'impératif de développement de leur pays. Elle doit être capable de for-

mer des entrepreneurs, des créateurs d'emplois et des porteurs de projets pour eux-mêmes et pour leur pays, a indiqué le numéro un togolais.

« Il est en tout cas temps de cesser de faire une fixation sur l'Etat, comme seul pourvoyeur de ressources pour l'essor d'un enseignement supérieur de qualité », a-t-il martelé.

Aux étudiants, le chef de l'Etat concède que la culture du débat et de la contestation est une donnée constante du monde étudiantin, quel que soit le pays considéré. L'effervescence est inhérente à la vie universitaire car l'université est un incubateur d'idées nouvelles. Mais « cela ne doit pas pour autant transformer les campus universitaires en champs de luttes politiciennes », a déclaré Faure Gnassingbé.

Chaque étudiant togolais doit être une semence pour l'avenir, a lancé



Le chef de l'Etat entouré des autorités universitaires

le Chef de l'Etat à l'endroit des étudiants avant de rappeler que le gouvernement sera à leur écoute.

Le représentant de la Banque africaine de développement au Togo, M. Serge N'guessan, a salué la tenue de la rencontre, une initiative du chef de l'Etat togolais qui permet d'engager des réflexions générales, entre l'ensemble des composantes de la nation, sur l'enseignement supérieur. Il a exprimé la disponibilité de son institution à partager avec le Togo sa

vaste et riche expérience en matière de développement de l'enseignement supérieur en vue de faciliter la vision du Chef de l'Etat, celle de faire du Togo un pays émergent à l'horizon 2025.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Octave Nicoué BROOHM, a rappelé, pour sa part, que les universités togolaises temples du savoir-faire et du faire savoir ont formé et continuent de former des milliers de cadres qualifiés.

NOUVELLE CITROËN C-ELYSÉE

TESTÉE SUR 4.000.000 KM



A partir de
10.900.000 FCFA TTC



CITROËN C-ELYSÉE, FAITE POUR VOUS.

Avec ses lignes fluides et statutaires, la Citroën C-Elysée vous invite au voyage. Sous chaque angle, cette berline allie élégance et caractère affirmé. Cependant, le plus important n'est pas visible. Pour nous assurer que la Citroën C-Elysée vous offre le meilleur confort et une sécurité maximale, nous l'avons testée sur 4.000.000 km, sur tout type de surfaces, sous tous les types de climats. Ainsi, vous bénéficiez d'un intérieur généreux, capable d'accueillir votre famille et vos bagages en totale sérénité.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



CFAO MOTORS TOGO
Bd Eyadema - B.P. 332 - Lomé
Tel.: 22 21 20 79 / 22 23 31 00 Fax : 22 21 36 71 - cfaotogo@cfao.com

CFAO MOTORS : BOISGARNIER cède sa place à MANNERIE

Esso BADOU

Après quatre ans passés à la tête de la filiale togolaise du groupe CFAO MOTORS, Monsieur Marc BOISGARNIER quitte le Togo en destination du Libéria. Il a fait ses adieux à ses amis, collègues, partenaires et clients au soir du 28 novembre dernier lors d'un cocktail dans les jardins de l'Hôtel Mercure-Sarakawa.

Sous Monsieur Marc BOISGARNIER, CFAO MOTORS Togo a connu des avancées malgré le dynamisme de ses concurrents. Entre autres avancées, on peut citer l'acquisition de nouvelles cartes, le développement de la carte pneumatique, la livraison des ascenseurs, de petits et gros camions et la professionnalisation du personnel. Aussi, a-t-on remarqué, depuis son arrivée, le versement des dividendes aux actionnaires, l'assurance maladie à tous les employés, une redynamisation

des partenariats avec l'acquisition de plus de 50% des marchés automobiles et une bonne entente avec les syndicats.

Le cocktail du jeudi dernier a été l'occasion pour le conseil d'administration de la société, non seulement, de lui être reconnaissant mais aussi de présenter au public son successeur en la personne de Monsieur Hervé MANNERIE qui arrive au Togo en provenance du Tchad où il a dirigé la filiale du groupe CFAO MOTORS pen-



Hervé MANNERIE et Marc BOISGARNIER

dant un peu plus de quatre ans. M. MANNERIE espère, d'abord « préserver les avancées notoires qu'a connues CFAO MOTORS sous la direction de son prédécesseur et ensuite

essayer de les améliorer ».

Monsieur BOISGARNIER, quant à lui, ne doute aucunement des aptitudes de son successeur. « C'est un ancien et professionnel de l'au-

tomobile. Au cours de la passation, il a posé les bonnes questions. Je n'ai donc aucune crainte pour la continuité du développement de CFAO MOTORS au Togo », a-t-il indiqué. Au Libéria, Marc BOISGARNIER aura pour responsabilité de réimplanter le drapeau du grand groupe de concession automobile CFAO MOTORS après une interruption due aux derniers troubles qu'a connus le pays.

Installé au Togo depuis 1929, CFAO MOTORS est un grand concessionnaire automobile qui distribue les véhicules de marques Citroën et Toyota, les motos Yamaha, les pneus Bridgestone, des ascenseurs et désormais de petits et gros camions.

Déclaration des travailleurs à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Chasse aux employeurs indéliçats !

Esso FRANCK NONNKPO

Par la loi n° 2011-006 du 21 février 2011, le gouvernement a adopté un nouveau code de sécurité sociale élargissant la couverture sociale aux travailleurs de l'économie informelle, aux travailleurs indépendants et aux ministres du culte. Après la vulgarisation en 2012 de ce nouveau code, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) passe à la vitesse supérieure. Elle a lancé le 22 novembre dernier, une opération de contrôle des travailleurs et employeurs non immatriculés dans les zones urbaines telles que Lomé, Atakpamé et Kpalimé.

Pour le ministre du Travail et des Lois Sociales, John AGLO, la nécessité de ce contrôle s'explique par le constat que des employeurs clandestins, en dépit de la loi, continuent d'exploiter les travailleurs sans leur offrir la moindre couverture sociale à travers leur immatriculation et le paiement de leurs cotisations sociales à la CNSS ; ils mettent ainsi en danger tous ces travailleurs et leur famille dès que survient un risque social, regrette le ministre.



Un sentiment partagé par le Directeur général de la CNSS, M. Koffi Kadanga WALLA, qui s'adresse aux employeurs : « La protection sociale de vos travailleurs garantit un mieux-être à ces derniers et une bonne vitalité de vos entreprises ».

Tout employeur indéliçat qui refuserait de se conformer à cet

appel, aura désormais la CNSS sur le dos. L'opération de contrôle, en effet, a commencé le 26 novembre dernier. « Je tiens à rappeler aux travailleurs relevant de cette catégorie d'employeurs que, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi précitée (ndlr : la loi portant nouveau code de la sécurité sociale), ils peuvent se faire immatriculer directement à la CNSS ou en passant par l'inspection du travail de leur ressort, si, plus d'un mois après leur embauche, l'employeur aurait oublié de remplir ses obligations. La loi, dans ce cas, protège le travailleur contre les sanctions éventuelles de son employeur », lance le ministre John AGLO aux travailleurs.

Santé :

Aimes Afrique organise une formation du corps médical du Togo sur la médecine humanitaire

Du 21 au 29 décembre prochain, l'ONG AIMES AFRIQUE organise une formation en faveur du corps médical togolais sur la médecine humanitaire. Placée sous le thème « Engagement des Agents de Santé dans l'atteinte des OMD au Togo : problématique des soins de santé en milieu rural » elle se déroulera en deux (2) phases et concernera notamment 25.000 agents de santé dans 40 districts sanitaires des 6 régions sanitaires du pays.

Selon Michel KODOM, le président d'AIMES AFRIQUE, la formation des agents de santé dans toutes leurs composantes doit non seulement apporter un bagage technique, mais aussi explorer d'autres champs : la santé publique, l'interculturalité, la géopolitique, le co-développement, le développement durable et le droit humanitaire. « Le problème de la formation des agents de santé en milieu précaire est qu'elle relève du volontariat du candidat ; elle

est rarement prévue par les écoles de formation médicales, les facultés voir le Ministère de la Santé avant un départ d'intervention. D'où cet écart perceptible entre, d'une part, l'attente forte des candidats en matière de formation et d'autre part, le nombre finalement restreint des agents de santé qui y restent. » relève-t-il. De fait, les modules proposés au cours de la formation sont relatifs à la compassion et médecine humanitaire, les compétences de

leadership et le volontariat au sein du corps médical, la médecine humanitaire : questions et enjeux, la compassion et l'humain, les relations humaines et la confiance en soi, la planification et la gestion du temps, la communication etc. L'initiative soutenue par l'OMS (Organisation Mondiale pour la Santé) et le Ministère de la Santé, est appelée à se pérenniser, avec deux formations par an au bénéfice des agents de santé.

Fora régionaux de la jeunesse : Restitution et échanges sur le rapport général

Esso BADOU

Au cours d'un atelier tenu mercredi 26 novembre 2013 à Lomé, les conclusions des fora régionaux de la Jeunesse ont été restituées aux différents acteurs œuvrant dans le secteur de la jeunesse, n'ayant pas pris part à ces rencontres.

« L'objet de cet atelier c'est le partage. Certains acteurs importants dans la problématique de promotion de la jeunesse n'ont pas pu être présents lors de ces fora. Il est donc important que nous puissions partager les recommandations collectées auprès de la jeunesse avec eux pour leur meilleure implication car la question est nationale et non l'apanage du minis-

tère en charge de la jeunesse », a indiqué M. ANALA Arime Telata, directeur de la jeunesse. Du 21 octobre au 05 novembre dernier se sont, en effet, déroulés à Dapaong, Kara, Sokodé, Kpalimé, Aného et Lomé, des fora régionaux de la jeunesse auxquels ont pris part, au total, 1150 jeunes. Axées sur le thème « Jeunesse, citoyenneté et participation démocratique », ces rencontres étaient destinées à offrir aux jeunes, des espaces de dialogue et d'échanges sur leur rôle et leur nécessaire contribution à la réalisation d'une société togolaise plus pacifique et démocratique.

Ces rencontres entrent non seulement dans le cadre du programme d'éducation à la citoyenneté de la jeunesse, mais aussi et surtout constituent l'ultime étape dans l'organisation de la deuxième édition du forum national de la jeunesse dont la première édition s'est tenue en avril 2011 à Kara.

Payement de redevances: BUTODRA-UTH, un conflit ouvert

✪ Franck NONNKPO

Depuis quelque temps un conflit oppose le Bureau Togolais des Droits d'Auteur (BUTODRA) aux promoteurs d'hôtels au Togo. En toile de fond, le paiement de redevances pour l'utilisation d'œuvres d'art et de l'esprit (musique, objets d'art, projections audiovisuelles...) dans les hôtels.

En effet, il n'y a pas longtemps, le BUTODRA et le ministère de la communication ont pris l'initiative d'appliquer la loi n° 91-12 portant protection du droit d'auteur du folklore et des droits voisins. Suite à cette décision, des agents du BUTODRA ont fait le tour des hôtels avec une fiche engageant les promoteurs à verser des redevances pour l'utilisation des œuvres d'art et de l'esprit. Officiellement, il s'agit d'assurer la promotion du droit d'auteur et en-

courager les artistes à mieux faire et à vivre de leurs œuvres. Mais suite à des descentes répétées et parfois musclées des agents du BUTODRA dans les hôtels pour la perception de ces redevances, les hôteliers réunis au sein de l'Union Togolaise de l'Hôtellerie (UTH), sont montés au créneau pour crier leur ras-le-bol et fustiger le comportement du BUTODRA. Dans une déclaration sanctionnant une assemblée générale extraordinaire tenue le 08 novembre dernier,



l'UTH se dit surprise « de constater que l'hôtellerie ait été la cible de cette opération lancée par le BUTODRA et le ministère de la Communication » alors que les patrons d'hôtels croulent sous le poids des coûts onéreux des services de la TdE, de la CEET, de Togotélécom, des taxes de la muni-



cipalité, de la TVA à 18% ... Pour l'UTH, « imposer aux hôtels le paiement de prix exorbitants au BUTODRA au moment où le secteur éprouve beaucoup de difficultés à relever les grands défis qui l'attendent notamment la promotion des structures hôtelière et touristique, la formation et le

recyclage du personnel, la mise en place d'un fonds d'aide au secteur... est un coup de poignard dans le dos des promoteurs ». Plus jamais rien pour nous sans nous, crient les promoteurs qui exigent un dialogue avec le BUTODRA « afin qu'ensemble nous définissions un forfait abordable et convenable à tous », lit-on dans la déclaration. Pour l'instant on en est pas encore là ; la tension, ces derniers temps, est montée d'un cran entre les deux structures qui s'affrontent par journaux interposés, réduisant chaque jour un peu plus les chances d'un dialogue franc et sincères.

Pour la mise en œuvre de l'UNDAF: ✪ Rosalyn DATHEY Les Nations Unies accordent 64 milliards de FCFA au Togo sur 4 ans

Le gouvernement togolais et les Nations unies ont signé le mercredi 27 novembre 2013 à Lomé deux protocoles d'accord. Le premier porte sur le nouveau Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) et le second sur des Plans d'Action des Programmes Pays (CPAP) des Agences du Système des Nations Unies (SNU) au Togo. L'accord entre dans le cadre de la coopération entre le Togo et les agences du système des Nations unies au Togo.

Le gouvernement togolais était représenté lors de cette signature par le ministre de l'Aménagement du territoire, M. Djossou SEMONDJI alors qu'on notait la présence de Mme Khardiata LO N'DIAYE pour les Nations unies.

Au terme de cet accord, les Nations unies projettent d'investir au Togo 129 861 865 dollars US soit environ 65 milliards de FCFA pour la mise en œuvre de UNDAF. L'UNDAF qui est à la fois un outil de programmation et un instrument de dialogue et de coopération, a pour but d'éviter des duplications et de créer des synergies entre les différentes interventions soutenues par les Nations unies. Il définit la réponse collective, cohérente et intégrée des Nations Unies aux priorités et besoins nationaux, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pour son élaboration, le gouvernement togolais, les agences des Nations Unies au Togo ainsi que leurs partenaires opérationnels ont ensemble identifié les objectifs de développement à atteindre à l'horizon 2018. Tout en s'ali-



Echange de documents entre les 2 parties

gnant sur les priorités nationales, notamment celles consignées dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), les parties prenantes ont privilégié les domaines d'intervention où les agences des Nations Unies présentent un avantage comparatif, mettant l'accent sur les complémentarités, les synergies et la programmation conjointe.

Trois axes d'intervention ont été identifiés conjointement avec les partenaires nationaux. Il s'agit de l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la résilience des communautés aux changements climatiques et de l'accès des jeunes

et des femmes à l'emploi ; l'accès plus équitable des populations, notamment les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité ; et l'amélioration des capacités institutionnelles et des acteurs à l'échelle nationale et locale pour la réduction des inégalités, la moder-

nisation de l'Etat, la consolidation de la paix, la démocratie et la promotion des droits de l'homme. Ces trois axes seront appliqués dans six domaines de coopération retenus.

Pour la représentante résidente des Nations unies au Togo, Mme Khardiata LO N'DIAYE,

« l'UNDAF présente des avantages pour les Nations unies car il permet au pays partenaire d'avoir une meilleure visibilité sur les activités et les ressources des Nations unies, ainsi qu'une meilleure appropriation de sa mise en œuvre ». Le ministre SEMONDJI a, quant à lui, réitéré ses remerciements aux Nations unies pour leur appui et leurs sollicitudes.

Notons que cet outil a été adopté par l'assemblée générale pour servir de cadre cohérent de programmation commune visant à améliorer l'efficacité, l'efficience et l'impact des activités des Nations unies dans les pays partenaires.

« Togo Terre d'Aventure » ✪ R. D. Faire la promotion de la destination Togo

Le Togo manque de structures susceptibles de faire découvrir ses atouts et ses richesses touristiques aux nationaux et aux étrangers qui visitent le pays. Contribuer à relever ce défi, tel est l'objectif que se fixe « Togo Terre d'aventure », une agence de promotion touristique lancée à Lomé le 26 novembre 2013.

« Togo terre d'aventure », est spécialisée en tourisme, voyage et loisirs. Elle offre également des locations de voiture, des réservations d'hôtels et de résidences, l'assistance à l'aéroport, l'émission et la vente de billets.

Pour le promoteur, Gerry TAAAMA, homme politique et écrivain togolais : « quand un étranger arrive au Togo, et qu'il a envie de découvrir le pays, c'est extrêmement difficile pour lui parce qu'il n'a personne à qui s'adresser. Donc il est important de mettre en place ces structures ». Notons que l'agence « Togo terre d'aventure », a pour slogan « Pour découvrir l'Afrique l'ouest, le Togo suffit ». Il est créé depuis février 2013.

En prélude à ce lancement, une visite a été organisée en septembre dernier sur quelques sites touristiques de la région de la Kara, à l'intention de la presse. Une quinzaine de journalistes de Lomé et de l'inté-

rieur ont pris part à la tournée. Le musée de Kara, la maison ancestrale de Yadé Kpéloudè,



Gerry TAAAMA, Promoteur de l'agence

le pays Koutamakou, le centre de jeunesse en mission de Koukoudè, l'Ecole primaire Evangélique de Farendè, la source de Tounhorè, le monument des martyrs de Pya Hodo, la montagne de Pya Kadjika, les forges et la poterie de Tcharè-Wyamdè... étaient au menu de ce périple touristique. Un véritable régal pour les yeux.

Le tourisme a été longtemps une des ressources du pays mais depuis 1990 ce secteur est en crise. On assiste, cependant ces dernières années à une revalorisation du secteur.

V.A.C Togo:

Séminaire de formation et de sensibilisation sur la propriété intellectuelle organisée par VLISCO TOGO

Dans le cadre de la convention bipartite signée entre les Douanes Togolaises et la VAC Togo au mois de Juin 2013 pour la lutte contre la contrefaçon, il est organisé une formation sur la propriété intellectuelle et la reconnaissance des produits du groupe Vlisco dans un hôtel de la place du 25 au 29 Novembre 2013.

Cette formation a pour objectif de renforcer les capacités des entités en charge de la répression contre la contrefaçon.

Ainsi pour élargir la portée de cette initiative et dans le cadre d'une collaboration entre les secteurs privé et public, cette formation ne s'adresse pas seulement aux douaniers mais également aux magistrats.

Au total 20 douaniers en poste au niveau de tous les cordons douaniers du territoire togolais et 20 magistrats ont été associés à cet évènement afin de renfor-

cer leurs connaissances dans les domaines de la propriété intellectuelle et la

saisie des produits contrefaisants.

La première journée était essentiellement axée sur la propriété intellectuelle présentée par le Professeur Denis Bohoussou, Directeur Général de l'Office Ivoirien de la Propriété



Table d'honneur



Photo de famille

Intellectuelle et Monsieur Gadémon Agbessi, Juge d'Instruction au Tribunal d'Atakpamé.

Une cérémonie marquant l'ouverture de cette formation avait connu la participation du représentant du Garde des Sceaux, Mon-

sieur Kodjo Adedze, Directeur Général des Douanes Togolaises, Madame Julienne Kanda, Directrice Générale de l'Institut National de la Propriété Industrielle et de la Technologie (INPIT) et Monsieur Louis-Philippe Bartet, Directeur Général de Vlisco Togo.

VOTRE NOUVEAU PARTENAIRE, C'EST LUI!

Voici le tout-en-un, le smartphone révolutionnaire qui change toute la donne en télécommunication. Vous avez un GSM et un Illico, plus besoin de tenir 2 portables.

FIN DU SUSPENS

Enfin, vous le découvrez dans toute sa splendeur accompagné des dernières applications en vogue qui vous propulsent au top de la technologie. Ce que vous devez savoir, avant d'entrer dans les détails, c'est qu'à l'achat, vous n'avez pas besoin de le charger: utilisez-le!

DOUBLE SIM ILLICO/ GSM ET PLUSIEURS APPLICATIONS

Voici un smartphone qui vous permet d'utiliser votre carte SIM illico et votre puce GSM dans un même appareil. Fini les encombrements dus au transport de plusieurs



portables. Le Smartphone 3XL vous facilite la vie avec des options adaptées:

- Connexion WiFi
- Débit Internet maxi: 2,8 Mb
- Hot spot (6 connexions Internet instantanées)
- Navigation Internet sur écran tactile
- Navigation via écran d'ordinateur (modem)
- Système androïde
- Capacité de stockage: 32 Gb
- GPS et applications GOOGLE de base intégrés
- Camera
- Lecteur audio/video

ECONOMIE SYSTHE-

MATRIQUE SUR CHAQUE APPEL

Ce smartphone de marque Ascend Y210C vous séduit tout de suite par sa forme extra-plat et sa couleur noire-élégant. Avec la carte SIM Illico que vous allez y introduire votre coût d'impulsion sera le moins cher au Togo: 36 F CFA TTC/mn et moins de 0 F CFA parfois.

En effet, plusieurs promotions hebdomadaires et permanentes vous permettent de communiquer souvent en illimité.

Pour tout renseignement, appelez le 112!

LE PACK 3XL: LE CADEAU IDEAL DE FIN D'ANNEE

Il n'est pas arrivé seul. Le smartphone Ascend 210C de TOGO TELECOM est accompagné d'un certain nombre d'avantages regroupés en pack.

NE PERDEZ PLUS DE TREMPES

L'heure est venue de dépenser utile. Quelle est donc votre priorité à l'heure des Technologies d'information et de Communication? Vous avez eu, auparavant, un téléphone fixe sans écran, ensuite un fixe sans fil avec écran classic, puis un fixe sans fil avec camera, connexion INTERNET, RADIO FM, ETC. Aujourd'hui vous avez atteint une autre étape. Vous avez plus d'envies et de besoins. Vous vivez une autre époque, une époque où tout va très vite; parfois trop vite.



VOICI LE PACK DE VOS RÊVE

Sauf si vous avez un outil qui vous permet d'avoir tout en vous déplaçant moins. C'est le rôle du smartphone Ascend Y210 de TOGO TELECOM. Découvrez en exclusivité le pack qui change tout: le PACK 3XL. Il est composé de:

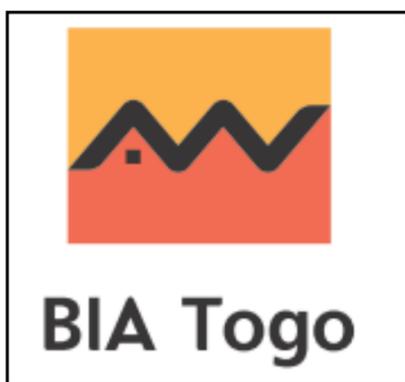
- un smartphone Ascend 210C
- une carte SIM Illico
- 2000 F CFA de crédit

MAIS CE N'EST PAS TOUT

Dès que vous entrez en possession de votre smartphone, à chaque mois que vos communications s'élèveront à au moins 5000 F CFA, vous aurez droit à 2000 F CFA de crédit Internet. Cette offre est valable jusqu'en Février 2014.

Si vous n'êtes pas encore en train d'acheter votre pack, appelez le 112!

- voix - 10 000 F CFA de crédit Internet (2G0 en volume)
- activation Internet



Partenariat stratégique entre Attijariwafa bank et Ex-Im Bank



Signature d'un Mémoire d'Entente entre Attijariwafa bank et US Ex-Im Bank, le 21 novembre 2013 à Washington, pour favoriser les échanges et les investissements entre l'Afrique et les Etats-Unis d'Amérique

Mme Claudia Slacik, Chief Banking Officer et Senior Vice-President of Export Finance à Ex-Im Bank et Mr Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa Bank ont procédé à la signature d'un Mémoire d'Entente le 21 Novembre 2013, en marge de la visite officielle de SM Le Roi Mohammed VI à Washington. DC.

L'objectif de cet accord est de promouvoir et de développer les échanges commerciaux et les investissements entre les pays de présence de Attijariwafa bank en Afrique et les Etats-Unis d'Amérique, et ce en coopération avec l'Ex-Im Bank, selon les axes suivants :

1. Le renforcement des relations institutionnelles à travers l'organisation de manifestations conjointes (séminaires, ateliers, programmes d'échanges) en vue de mieux appréhender les process et les programmes des deux parties ;

2. L'échange d'informations et d'expériences grâce à des rencontres régulières en vue de bénéficier des expertises et des ressources émanant des deux parties ;

3. Le financement de la coopération et la promotion des domaines où les synergies entre Attijariwafa bank et Ex-Im Bank présentent un potentiel important, à savoir :

o Dans le cadre de l'initiative américaine « Power Africa », les deux parties s'engagent à collaborer étroitement pour le financement des projets, y compris ceux dans le secteur de l'énergie.

o Les deux parties partageront l'information et les best practices en vue de promouvoir les financements des PME-PMI, compte tenu de leur rôle important dans la croissance économique, l'innovation et la création d'emplois.

o Ex-Im Bank émettra des garanties et des assurances crédit en faveur des prêteurs qualifiés ou exportateurs américains qui commercent avec les clients de Attijariwafa bank dans tous les pays de présence de Attijariwafa Bank, en Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale.

4. Les financements de projets et d'aéronefs.

5. Toute activité présentant un intérêt commun.

Cet accord offre aux clients de Attijariwafa bank l'opportunité de s'ouvrir davantage sur le marché américain pour la sécurisation de leurs sources d'approvisionnement. Il permet également aux opérateurs américains d'être mieux soutenus dans leur prospection des marchés de la région comprenant l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et l'Afrique Centrale (CEMAC).

Ce Mémoire d'Entente ouvre ainsi de nouvelles perspectives prometteuses pour le développement des échanges entre opérateurs africains et américains.

A PROPOS DE US EXIMBANK

L'Ex-Im Bank (Export-Import Bank of the United States) est une agence indépendante du Gouvernement Américain dont le rôle est d'aider à la création et au maintien des emplois américains, par la proposition de solutions de financement export complémentaires, sans coût pour le contribuable américain.

Elle propose une grande variété de mécanismes de financements, y compris des garanties de prêts de fonds de roulement, des assurance-crédit à l'export ainsi que des financements pour aider les opérateurs étrangers à acheter des produits et services américains.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site www.exim.gov.

A PROPOS DE ATTIJARIWAFABANK

Fondé en 1904, Attijariwafa bank est le premier Groupe Bancaire et Financier au Maghreb et dans la région de l'UEMOA, et acteur de référence de la CEMAC. En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans divers métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, project fi-



La cérémonie de signature de contrat



Photo de famille des responsable de EX-IM Bank et de Attijariwafa Bank

nance, intermédiation boursière, conseil, location longue durée, factoring...

Le Groupe bancaire emploie 15 289 collaborateurs et gère un portefeuille de 6.2 millions de clients.

Basé au Maroc, Attijariwafa Bank opère dans 23 pays à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement :

En Afrique : Mauritanie, Tunisie, Bur-

kina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Cameroun, Congo, Gabon et Togo.

En Europe : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays Bas.

Le Groupe Attijariwafa bank est aussi présent à travers des bureaux de représentation : Dubaï, Londres, Riyadh et Tripoli.



flooz

Payer vos factures devient si simple !



Oubliez les rangs interminables et l'attente pendant des heures pour régler vos factures d'électricité et d'assurance. Avec **Flooz**, payez désormais vos **factures CEET** et **GTAC2A-VIE** à partir de votre téléphone et gagnez du temps. Pour souscrire au service, tapez ***155#** et laissez-vous guider.



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)